

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École St-André-Apôtre
11 juin 2025 à 19h

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

1 min

Quorum atteint ouverture à 19h10
Samuel Lapointe préside la rencontre.
XXXX est secrétaire de la rencontre.

MEMBRES PRÉSENTS :

Membres Parents :

Samuel Lapointe
Sébastien Mercier (substitut)
Guillaume Felx
Florent Hernandez
Alexandre Guay

Membres Équipe-école :

Caroline Huot
Anne Lavigne-Descôteaux
Christine Lafleur
Sylvie Auger
Valérie Tremblay (équipe école)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Caroline Cloutier, directrice.
Monsieur Thierry Melinge, directeur adjoint

MEMBRES ABSENTS :

Josée Vinette (équipe-école)
Alejandra Valencia (équipe-école)
Marie Auroy (parent)
Gabrielle Rémillard (parent)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 min

Ordre du jour proposé par Sylvie Auger et adopté à l'unanimité.

3. Parole au public

2 min

Aucun public

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025

2 min

Non fourni à l'avance, sera soumis par courriel pour vote à distance.

5. Suivis

5.1 Réaménagement cour école annexe

- Projet reporté, les fonds sont toujours alloués à l'école, mais ne peuvent être dépensés en 2025. Possibilité de réengager le projet en 2026 à confirmer.

5.2 Sondage aux élèves : voir la présentation de l'évaluation du plan de lutte

2 min

- Discussion au sujet des thèmes du sondage (respect, langage, intégration). Il apparaît des réponses qu'il reste de l'amélioration à faire au niveau de la politesse et du respect, mais que l'aspect inclusion et intégration ressort positivement au sein des groupes d'élèves.

6. Objets d'adoption

70 min

6.1. Frais exigés aux parents et liste des effets scolaires

- Présentation des frais de fournitures scolaires pour chaque niveau, le montant maximal est de 120\$ par élève, ce montant est similaire à l'année précédente. Les montants varient généralement entre 60\$ et 120\$ selon le niveau.

Samuel propose l'adoption des listes d'effets scolaires et des frais demandés aux parents. Adopté à l'unanimité.

6.2. Adoption de l'évaluation du plan de lutte 2024-2025

- Les deux cibles sont de i) diminuer les insultes ii) améliorer l'inclusion.
- Caroline Cloutier présente les mesures d'implantation du plan de lutte et nomme les défis reliés à la gratification des comportements difficilement observables. Le mécanisme des pompons a été mis en place par le personnel scolaire pour mesurer les comportements positifs. Contrairement aux années précédentes lors desquelles les comportements négatifs étaient réprimandés (non-participation aux sorties ou récompenses), cette année, une approche de renforcement positif a plutôt été utilisée avec des résultats positifs. Des mécanismes de communication avec les parents ont également été mis en place.

Samuel propose l'adoption de l'évaluation du plan de lutte 2024-25. Adopté à l'unanimité.

6.3. Plan de lutte 2025-2026

Samuel propose la reconduction du plan de lutte 2024-25 pour l'année 2025-26. Adopté à l'unanimité.

6.4. Adoption du budget 25-26

- Présentation de la ventilation du budget de personnel par Caroline Cloutier. Les allocations sont très similaires à l'année précédente et conformes aux attentes de l'équipe école.

Samuel propose l'adoption de la préparation budgétaire 2025-2026. Adopté à l'unanimité.

6.5. Adoption du rapport du CÉ 24-25

Le rapport a été fourni aux membres à l'avance.

Florent H. propose l'adoption du rapport annuel du CÉ. Adopté à l'unanimité.

6.6. Sorties dans le quartier 25-26

Discussion entre les membres pour définir le périmètre acceptable pour la préapprobation de sortie avec le personnel école.

Pour l'ensemble des élèves le quadrilatère serait délimité de la manière suivante. Au nord la Rivière des Prairies, au sud la rue Sauvé, à l'est la rue St-Hubert et à l'ouest la rue Meilleur. Pour les élèves du 2^e et 3^e cycle seulement, l'ajout des emplacements suivants est approuvé : Arena Marcelin Wilson, Parc de l'île de la Visitation et Parc des Bateliers.

Alexandre G. propose l'adoption du périmètre approuvé. Adopté à l'unanimité.

7. Objets de consultation

25 min

7.1 Résolution pour transfert de fonds du fonds 4 vers le fonds 9.

Montant à transférer du fonds 4 (réserve choix du président) est d'approximativement de 22K\$, mais ne pourra dépasser le solde actuel de la réserve (environ 28K\$).

Le spectacle des 6^e année a coûté 6700\$: les factures liées au spectacle via fonds 9 seront payées par une partie de la subvention à recevoir de Culture pour tous et par le profit de la vente de billets au maximum 4500\$. Les autres projets Hémisphères ont coûté 5800\$ qui seront remboursés au total par la subvention à recevoir de culture pour tous. Le montant de la subvention sera versé au fonds 9.

Les montants reçus par le fonds 4 de la fondation à l'intention de l'école seront retransférés directement au fonds 9.

Les dépenses reliées au don de la fondation Villa Maria (estimé à 3308\$, mais maximum de 5340\$) seront versées au fonds 9 à partir de la réserve du don de 5340\$ reçu dans le fonds 4.

Samuel Propose l'adoption des quatre points précédents et les versements sont adoptés à l'unanimité.

7.2 Utilisation du fonds 4 pour module cour école de l'annexe et autres projets

Projet cour d'école :

Discussion ouverte et présentation des propositions du groupe d'architectes du CSSDM. Débats sur l'utilisation de la quasi-totalité du fonds 4 pour le projet de cour d'annexe. Discussion au sujet d'une potentielle levée de fonds de la fondation en 2025-26 pour le projet dédié.

Proposition par Samuel d'engager le fonds 4 dans le projet cours d'école de l'annexe jusqu' à la hauteur de 48K\$ (40K\$ additionnel au 8700\$ déjà commis au projet par le fonds 4). Cette proposition de montant correspond à la portion communautaire du projet présenté par le CSSDM au comité, le projet totalise 148K\$ avec une contribution du ministère de 100K\$.

Personne ne demande le vote, proposition adoptée à l'unanimité.

Une 2^e proposition est reliée à la composante "ajout d'une table classe extérieure d'une valeur d'environ 13K\$" incluse dans le projet de 148K\$ mentionné précédemment. Il est proposé que cette table soit achetée directement via le fonds 4 en avance de la réalisation du projet et installée dans la cour annexe dès que possible.

Personne ne demande le vote, proposition adoptée à l'unanimité.

Projet d'armoires mathématiques :

Caroline H. présente le projet de financement d'armoires de jeux de mathématiques et de logique pour chaque niveau. Le budget estimatif est de 1000\$ par niveau. Proposition d'approuver jusqu'à 7000\$ pour financer les 7 niveaux en fonction de l'intérêt des groupes professeurs. Entendu que les montants seront réservés par le fonds 4 pendant la durée de l'année scolaire 2025-26.

Personne ne demande le vote, proposition adoptée à l'unanimité.

8. Objet d'information

15 min

8.1. Direction : retour sur l'année

Caroline fait un retour sur la belle année et la collaboration exemplaire des membres du CÉ.

8.2. Personnel enseignant

Aucun.

8.3. Service de garde

Retour sur le bazar et la vente de toiles avec des fonds amassés de 550\$ environ. Très positif pour les enfants en reconnaissance de leurs efforts artistiques.

8.4. Représentant comité de parents

Aucun.

9. Correspondance

1 min

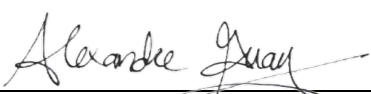
Aucune.

10. Varia

Aucun.

11. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 22h05.


Président(e)


Directrice

